

Antiterrorisme : "Aucune disposition ne doit être exclue d'emblée" affirme Gérard Collomb



Le ministre de l'Intérieur a réagi auprès du Parisien sur les attentats au Royaume-Uni.

Les attaques au Royaume-Uni : "Ces attentats montrent une nouvelle fois que la menace reste extrêmement élevée sur notre continent. Pour y faire face, la mobilisation de nos forces de sécurité est maximale. En particulier, nos services portent une attention spéciale à la détection des «signaux faibles», indiquant la radicalisation de tel ou tel individu ou le risque d'un passage à l'acte."

Une nouvelle loi contre le terrorisme : Si Emmanuel Macron jugeait "inutile une nouvelle loi, durant sa campagne, "il n'a toutefois jamais exclu de prendre des dispositions supplémentaires" assure Gérard Collomb. "Il a été décidé de proroger l'état d'urgence pour une durée limitée. Cela doit nous permettre d'adopter les mesures législatives qui permettront ensuite d'en sortir (...) Aucune disposition ne doit être exclue d'emblée si son utilité pour la protection des Français est avérée."

Les migrants à Calais : "Pour renforcer l'action des forces de l'ordre, trois unités supplémentaires de forces mobiles, soit plus de 150 policiers et gendarmes, seront envoyées sur place dès aujourd'hui (...) Notre priorité, c'est que Calais et le Dunkerquois ne demeurent pas des lieux de fixation et que les «jungles» ne s'y reconstituent pas."

La mise en place d'une police de sécurité quotidienne : "Il faut, dans les quartiers, des gens qui soient là de manière régulière, qui entendent ce que les habitants disent, préviennent de basculements radicaux, soient en contact avec les directeurs d'école, etc. C'est une chaîne globale."

Affaire Ferrand : "Il est toujours dommage qu'il y ait ce genre de situations. Mais le Premier ministre a fixé des règles claires. Laissons la justice travailler."